

TARIFS D 'HOSPITALISATION

applicables à partir du 1er Mars 2020

La part restant à votre charge ou à celle de votre mutuelle est calculée sur la base des tarifs suivants par spécialités décrites ci-dessous.

Lors de votre sortie, une participation peut rester à votre charge :

Le forfait Journalier (FJ) : 20 € par jour (Participation aux frais d'hébergement) depuis le 01/01/2018

Le Ticket modérateur (part des tarifs non prise en charge par l'Assurance Maladie)

Eventuellement une participation forfaitaire de 24 € liée à un acte médical > ou = à 120 Euros exonérant le ticket modérateur
Les suppléments pour votre confort personnel (Chambre particulière, téléphone...)

		A la charge de l'assuré social ou de sa mutuelle		Patient payant en totalité - Tarif journalier	
Vous êtes hospitalisé en:	Tarif journalier	Patient à 80 % (Montant du Ticket modérateur par jour sauf le jour de sortie*)	Patient pris en charge à 100%		
Médecine - Pédiatrie -Obstétrique	1 181,99 €	236,40 €/jour + 20€ (FJ) le jour de sortie	20 € par jour (FJ) + Participation forfaitaire 24 € (Si acte > 120 €)	1181,99 € + 20 € Fj = 1 201,99 €/jour	
Chirurgie - Gynécologie	1 466,86 €	293,37 €/jour + 20€ (FJ) le jour de sortie		1 466,86 € + 20 € Fj = 1486,86 €/Jour	
Réanimation - Unité soins continus -Soins Intensifs Cardiologie, Soins intensifs neuro-vasculaires, Soins Palliatifs	2 738,81 €	547,76 €/jour + 20€ (FJ) le jour de sortie		2 738,81 € + 20 € Fj = 2 758,81 €/Jour	
SSR Gériatrique, U.C.C	570,59 €	114,12 €/jour + 20€ (FJ) le jour de sortie		570,59 € + 20 € Fj = 590,59 €/jour	
Chirurgie Ambulatoire	1 670,94 €	334,19 €		Participation forfaitaire 24 € (Si acte > 120 €)	1 670,94 €
Hospitalisation de Jour- Hémodialyse	1 548,49 €	309,70 €		0	1 548,49 €
Forfait Journalier	20,00 €				
Ticket modérateur forfaitaire	24,00 €				

Forfaits interruption volontaire de grossesse à compter du 1er Avril 2016	Tarif forfaitaire	Forfait pris en charge à 100 % par l'assurance maladie. Ce forfait inclut la consultation , le cas échéant une injection d'anticorps anti-D, les investigations préalables biologique et échographiques, la surveillance ainsi que la consultation de contrôle, associée le cas échéant à une échographie de contrôle et la vérification de l'interruption de grossesse par méthode biologique.	Patient payant en totalité-Forfait
Hospitalisation < ou = 12 h	603,59 €		603,59 €
Forfait IVG : Hospitalisation > 24 h	664,05 €		664,05 €
Par mode médicamenteux	282,91 €		282,91 €

PRESTATIONS ANNEXES applicables au 01/04/2019

PRESTATIONS ACCOMPAGNANTS		A régler en totalité
Petit Déjeuner	3,79 €	
Déjeuner	7,52 €	
Dîner	5,91 €	
Nuit avec Petit Déjeuner	15,30 €	
Nuit sans Petit Déjeuner	11,93 €	
Bébé accompagnant	7,26 €	
Chambre Particulière	40 €/Jour	Possibilité de prise en charge totale ou partielle par une mutuelle
Téléphone-Télévision		Prestations assurées par une société extérieure
Chambre mortuaire : Personne décédée au CH	43 €/Jour	Facturation à compter du 4 ème jour suivant le décès

Attention : les renseignements ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés selon l'évolution légale du mode de tarification .Le bureau des Admissions est à votre disposition pour vous renseigner sur vos frais d'hospitalisation.

* Si jour d'entrée = jour de sortie : facturation du ticket modérateur

